Nous, professeurs de philosophie de l'académie d'Orléans-Tours, réunis ce jour pour préparer la correction des copies du baccalauréat, avons décidé de différer nos travaux pour dénoncer les conséquences de la réforme du lycée sur l'enseignement de la philosophie.

Nous constatons la contradiction entre le discours ministériel valorisant la philosophie dans la formation au service des lycéens et la réalité de la réforme conduisant à la marginaliser :

- L'épreuve de philosophie aura lieu un mois et demi après que les élèves auront déjà validé 82 % de leurs notes. Le calendrier du nouveau bac éparpillera donc les épreuves et posera des problèmes d'assiduité.
- Un coefficient ne représentant plus que 8 % de leurs résultats récompense bien mal l'investissement demandé aux élèves tout au long de l'année.
- La disparition des séries et l'organisation des enseignements autour d'un tronc commun, quoi qu'on en pense par ailleurs, aura mécaniquement pour effet une dégradation des conditions d'études avec : 1. la surcharge des classes (35 élèves devenant la norme) ; 2. l'hétérogénéité des profils dans une même classe (empêchant l'adaptation de notre pédagogie).
- La réussite des élèves dans leurs études supérieures est menacée par la réduction des choix de spécialités proposées en Terminale (passant de 3 en 1ère à 2 en Terminale). Ce processus affecte la philosophie au même titre que les autres disciplines.
- Enfin, malgré les promesses de décloisonnement, la présence de la philosophie dans la seule spécialité Humanités, Littérature et Philosophie revient à la réduire à une discipline uniquement littéraire, ce qu'elle n'est pas. En témoigne sa présence dans de nombreux concours post-bac : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, PACES...

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'ajournement de l'application de la réforme et l'élaboration d'un nouveau projet après concertation réelle avec l'ensemble des enseignants.

Fait à Orléans, le 18 juin 2018